

Des acquéreurs pour le presbytère

L'Est Républicain - 12 juin 2014 à 05:00 | mis à jour le 16 juin 2014 à 10:23 - Temps de lecture : 2 min



Une offre a été proposée pour la bâtisse et les 17 ares de terrain, au prix de 80.000€.

C'est le conseil municipal du 4 mai 2012 qui avait décidé la mise en vente du presbytère inhabité depuis la retraite de l'abbé Nappez. La bâtisse et les 17 ares de terrain ont été estimés à 90.000 € (somme assortie d'une tolérance de l'ordre de 10 %) par les services du Domaine. Une offre à 80.000 € a été dernièrement reçue. À l'unanimité, comme pour toutes les délibérations prises au cours de cette séance, le conseil municipal accepte l'offre. « Il s'agit d'une famille de trois enfants », fait valoir le maire Sabrina Fleurot qui considère : « Puisque nous ne disposons pas de terrains à urbaniser, nous devons compter sur le bâti existant pour développer le village. »

Le deuxième adjoint présente la convention proposée à la commune par Gaz de France qui souhaite équiper entre 2015 et 2022 les abonnés d'un dispositif de télé-relevé. Ceux-ci pourront alors connaître en temps réel l'état de leur consommation. Le distributeur offre un loyer annuel de 50 € en contrepartie de l'occupation du domaine public pour l'installation d'un récepteur radio et d'un concentrateur. Au vu du nouveau service apporté aux abonnés, la convention est acceptée. Par ailleurs, M. Hézard suggère de réfléchir à une maintenance plus pertinente de l'éclairage public. Dans l'immédiat, à quelques jours de la Fête de la musique, les ampoules défectueuses seront remplacées.

Le conseil municipal attribue 1.870 € de subventions à diverses associations ou organismes. Les demandes qui parviendront ultérieurement seront néanmoins examinées.

Les subventions accordées : ADMR (100 €), CIJ pour cartes avantages jeunes (220 €), Fédérations de services et soins à domicile (100 €), Maspa (1.000€), anciens combattants (100 €), Association de piégers agréés (50 €), Organisation de la Fête de la musique (300 €). Les aides pour les sorties éducatives des collégiens et lycéens seront accordées au cas des demandes

seront accordées au gré des demandes.

Haute-Saône

Politique

À LIRE AUSSI

Comment purifier ses intestins (faites ceci chaque matin)

Nutrivia | Sponsorisé

En savoir plus

Les 10 races de chiens les plus intelligentes (la troisième vous surprendra)

Funfacts | Sponsorisé

Cliquez ici

Michel Sardou : Énorme dérapage en plein concert, des fans quittent la salle

Tendances Marie France | Sponsorisé

Lire la suite

Les Japonais ne nettoient pas, ils font ceci (C'est génial !)

health-reviews.fr | Sponsorisé

Plantez des bananes dans tout votre jardin et voyez ce qui se passe une semaine plus tard

Trucs et Astuces | Sponsorisé

Cet appareil à 36€ nettoie chaque salle de bain en 5 minutes

health-reviews.fr | Sponsorisé

Vous avez trop de graisse abdominale ? (mangez ceci avant le petit déjeuner)

Nutrivia | Sponsorisé

En savoir plus

A lire également

Comment purifier ses intestins (faites ceci chaque matin)

Nutrivia

En savoir plus

Lorraine. Drame sur le GR20 en Corse : un randonneur meurthe-et-mosellan n'a pas survécu

People. Le chanteur Renaud, 71 ans, s'est marié pour la troisième fois

Liens sponsorisés par Taboola